



**HAL**  
open science

## Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02037055

**HAL Id: hceres-02037055**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037055v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Droit

de l'Université Lille 2 - Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008077

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Lille et Cambrai.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence en *Droit* de Lille 2 est une licence généraliste, permettant d'accéder à une formation juridique (tronc commun) agrémentée d'une spécialisation progressive. Elle propose une offre en droit classique - parcours *Droit* - ainsi que des parcours spécifiques parmi lesquels figurent le parcours *Droits européens*, le parcours *Activités économiques et sociales* (AES), celui de *Science politique* et celui d'*Administration publique*. La licence a pour finalité de préparer à l'entrée aux divers masters de droit notamment en permettant l'acquisition d'un socle de connaissances commun à tous les parcours. Elle est aussi une licence *per se* menant à des métiers dont le recrutement passe quasi-exclusivement par une licence de *Droit*.

La licence assure une spécialisation progressive, afin de ne pas enfermer les étudiants dans un choix professionnel précoce. Elle se décompose en une première année avec un premier semestre de découverte et un deuxième semestre de confirmation du choix. La deuxième année tend à la précision du projet académique et professionnel. La troisième année est une année de consolidation pour le semestre 5 et de spécialisation des connaissances académiques générales et des compétences juridiques généralistes pour le semestre 6.

La licence s'articule autour de cinq parcours proposés progressivement aux étudiants. Au premier semestre, deux parcours sont offerts : *Droit* et *Activités économiques et sociales*. Le parcours *Droit* correspond à l'offre classique proposée par les universités. La coexistence avec un parcours *AES* n'altère en rien la qualité et la quantité des cours qui y sont dispensés.

Le parcours *AES* se veut pluridisciplinaire. Les étudiants recevront en proportion à peu près égale des enseignements en droit, mais également en économie, en science politique et en science de gestion. En fin de premier semestre, une passerelle est instaurée entre ces deux parcours : les étudiants en *Droit* peuvent se réorienter en *AES* et inversement. En outre, la pluridisciplinarité du parcours *AES* permet aux étudiants, non seulement de revenir vers le *Droit*, mais également de s'orienter vers la licence de *Sciences de gestion* proposée aussi par l'Université Lille 2. Ce parcours offre ensuite deux spécialisations en L3 : soit *Administration et économie publique*, soit *Administration et gestion des entreprises*. Ce parcours correspond à un véritable besoin du marché du travail dans la région. Les enseignements dispensés tant en droit qu'en économie la distinguent de l'autre formation en *AES* proposée dans la région par l'Université d'Artois.

Un parcours *Droits européens* est également proposé, dès lors que l'étudiant a validé son semestre 1 et a pratiqué deux langues vivantes étrangères lors de ce semestre. Ce parcours est spécifique et unique dans la région. Il s'affiche comme un parcours d'excellence, mais non élitiste. La seule condition pour y accéder est d'avoir une moyenne de 12 dans chacune des langues étrangères choisies.

En troisième année est proposé un parcours *Science politique*. Il se différencie des autres formations offertes dans la région par le fait que l'étudiant a reçu lors de ses deux premières années de licence une formation généraliste, pluridisciplinaire. En outre, il est adossé à une équipe de recherche, le CERAPS, reconnue en science politique.

Les étudiants désireux d'intégrer l'Administration publique et de passer les concours idoines ont la possibilité d'intégrer également en troisième année le parcours *Administration publique*. Des étudiants titulaires d'un DUT *Carrières juridiques* ou d'un DUT *Gestion des entreprises et des administrations*, ainsi que les étudiants munis d'un BTS peuvent également accéder à ce parcours.

La licence articule son offre de formation autour d'un double objectif : l'acquisition de compétences tant théoriques que pratiques. Chaque semestre fait l'objet d'une unité fondamentale et d'une unité d'ouverture, dans laquelle l'étudiant pourra choisir dans un éventail de matières assez large. Cette articulation permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base essentielles à la formation juridique tout en n'obérant pas ses perspectives par une spécialisation trop précoce. Les cours sont dispensés sous la forme de cours magistraux, étayés par des travaux dirigés.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence ainsi conçue répond à un réel besoin local et national. Plus particulièrement, le parcours d'excellence *Droits européens*, unique en région lilloise, s'impose en raison de la proximité des institutions européennes. Le renforcement du parcours *AES* est également cohérent en raison de la faible concurrence des autres universités dans ce domaine. La singularité de ce parcours par rapport à d'autres formations dispensées au sein de l'Université, comme la licence de *Sciences de gestion*, n'est cependant pas toujours lisible. On peut pareillement regretter que le parcours *Science politique* ne soit pas proposé aux étudiants dès la première année.

La licence repose sur une offre de formation homogène sans enfermer les étudiants dans des choix professionnels précoces. Les enseignements communs et spécifiques à chaque parcours ont été pensés en lien avec les compétences attendues de chacun des parcours offerts par la licence de *Droit* de Lille 2. Les enseignements fondamentaux et d'ouverture permettent le passage entre les divers parcours de la licence. La mise en exergue d'une pluridisciplinarité et de l'acquisition de compétences additionnelles, notamment dans le domaine linguistique, est à souligner. La licence est sensible aux TICE et au C2i. Le renforcement des enseignements linguistiques et le parcours *Droits européens* ont encouragé la mobilité internationale via Erasmus, mais l'effectif demeure limité.

L'équipe de pilotage est sensible tant à l'orientation des étudiants qu'à leur professionnalisation et à la recherche universitaire. La licence veille à la bonne orientation des étudiants par la mise en place de dispositifs comme le conseil d'orientation, le livret étudiant, les stages, les modules de projet professionnel, l'enseignant référent ou des passerelles nombreuses entre les parcours. La possibilité de faire des stages participe de la même ambition de sensibilisation au monde professionnel. Ces stages ne sont cependant obligatoires que dans le parcours *AES*. De même, les modules de préparation au projet professionnel (PPP) ne sont pas mis en place de manière identique dans tous les parcours.

La licence est soucieuse du devenir de ses étudiants par une véritable politique de suivi des étudiants et l'élaboration de statistiques précises. Au fur et à mesure de la progression dans les années de la licence, les taux de

réussite augmentent. Pour le *Droit*, le taux est d'environ 40 % en première année, 75 % en deuxième année et 90 % en troisième année.

Une grande majorité des étudiants de L3 poursuit ses études en master principalement au sein de Lille 2. Du fait de son caractère généraliste, l'insertion professionnelle à l'issue de la licence est naturellement faible, hormis pour ceux qui réussissent des concours administratifs. La mise en place d'un encadrement renforcé, via le système des passerelles notamment, a permis de réduire sensiblement le nombre d'abandons en première année. Le taux d'abandon a diminué de près de 40 % en trois ans.

Le parcours *Droit* est proposé à distance ainsi qu'en formation continue. Un régime spécial est prévu pour des étudiants présentant des contraintes particulières comme les salariés, handicapés, sportifs de haut niveau.

Les parcours accueillent des effectifs d'inégale importance. Le parcours *Droit* est fréquenté par de nombreux étudiants (plus de 1000 en première année) à la différence du parcours *AES*. Ce parcours accuse cependant une augmentation constante depuis 2010. Entre 2010 et 2012, a été notée une progression de près de 40 % des inscrits (de 140 à 170 étudiants). Le nombre d'inscrits reste cependant nettement inférieur à celui recensé en 2008, soit environ 230. Le manque de communication sur les débouchés professionnels de cette formation peut être une clé de compréhension de cette donnée.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité grâce aux cinq parcours proposés, qui n'altère en rien l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- La spécialisation progressive fort cohérente.
- L'existence de passerelles entre les différents parcours.
- La proposition d'un parcours d'excellence sélectif *Droits européens*.
- Les dispositifs d'orientation bien pensés.

- Points faibles :

- Les effectifs en *AES* qui demeurent assez faibles en dépit d'une certaine remontée.
- Le peu de mobilité à l'international.
- L'absence d'harmonisation des modules de préparation au projet professionnel et des stages selon les parcours.

- Recommandations pour l'établissement :

Afin de renforcer les effectifs du parcours *AES*, il conviendrait de consolider la communication sur les débouchés potentiels à l'issue de ce parcours, ainsi que d'accroître sa lisibilité par rapport aux autres formations dispensées au sein de l'Université Lille 2. Par ailleurs, une harmonisation des modules de préparation au projet professionnel (PPP) et de la politique des stages dans les différents parcours pourrait être envisagée.



# Observations de l'établissement



**Université Lille 2**  
**Droit et Santé**

*Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES*

LICENCE  
Mention Droit

Sans objet

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président**  
**de l'Université Lille 2 Droit et Santé**

  
**Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE**